



Syndicat de la Fédération des Industries du Livre du Papier et de la Communication de Vitrolles

Maison des Syndicats, 13 127 Vitrolles Tél / 04 42 79 37 98

À Vitrolles, le 13 Janvier 2020

Le renoncement syndical de la CGT MOP

La section syndicale CGT MOP fait partie du syndicat local Filpac-CGT de Vitrolles. En crise depuis maintenant plusieurs mois suite aux attaques de l'ancien propriétaire de l'entreprise Guillaume Riccobono, elle a aujourd'hui perdu toute crédibilité et ne mérite malheureusement plus de porter le sigle de la CGT.

Malgré les multiples interventions des instances de la CGT (syndicat Filpac-CGT et Union locale de Vitrolles, Union départementale des Bouches-du-Rhône, Fédération Filpac), force est de constater que les représentants actuels de la Section CGT MOP ne respectent plus les valeurs fondamentales de notre organisation syndicale. Tout a été tenté pour leur faire entendre raison afin de revenir à un fonctionnement respectant nos règles de vie syndicale, mais malheureusement sans succès. Lors de l'assemblée générale du syndicat du mois de juin 2019, ils ont utilisé tous les moyens, y compris l'organisation d'un désordre dans la salle, afin d'éviter tout débat et vote sur la future direction de notre syndicat. Rien n'a pu permettre ce vote et le manager s'est même permis de traiter de « collabos » les camarades qui participaient à cette AG, sans qu'aucun élu n'y trouve à redire...

Pour rappel, ces représentants de la CGT MOP ont refusé d'organiser des élections primaires et se sont autoproclamés élus titulaires, afin de mettre la main sur les IRP. Pourtant, comme l'avait recommandé le secrétaire général du syndicat Filpac-CGT de Vitrolles, de multiples candidatures remettant en cause leur fonctionnement avaient été déposées afin de pouvoir donner le choix aux salariés de l'entreprise.

Excluant les élus suppléants - car ils s'opposaient à leurs méthodes - ils ont dénaturé le débat démocratique qui était la base du fonctionnement de la CGT MOP depuis 1981 en organisant, par exemple, des assemblées générales du personnel sans en informer les camarades du syndicat ayant des opinions contraires. Ils les ont privés ainsi de toute information et de leur droit fondamental d'être acteurs de la vie syndicale de la CGT à MOP.

Depuis cette prise de pouvoir sur les « relations sociales » à MOP, ils n'ont eu de cesse d'instaurer un climat de haine et de harcèlement sur les lieux de travail et ont mis en place une collaboration constante avec le directeur.

Après avoir organisé une vague de neuf licenciements secs en collaboration avec la nouvelle direction sur la base de l'arbitraire et du règlement de comptes, ils préparent aujourd'hui

une nouvelle vague de licenciements. Cette mesure a d'ailleurs déjà été annoncée par le manager et ses sbires qui s'enfoncent toujours plus dans l'ignominie de la collaboration patronale.

Ils accompagnent également la direction de l'entreprise lorsqu'elle décide de dénoncer l'accord sur la complémentaire santé, à seule fin de priver certains camarades en arrêt maladie pour raisons psychologiques, d'une partie de leurs salaires, leur mettant ainsi un peu plus la tête sous l'eau. Il est utile de préciser que c'est la pression et le harcèlement moral exercés par les élus qui ont provoqué ces arrêts de travail.

Retranchés dans l'entreprise, ils ne participent plus, depuis plus de deux ans, à l'activité du syndicat local de Vitrolles. Aucune présence aux réunions ou aux diverses manifestations ou initiatives proposées par la CGT. Pourtant, les raisons de débattre à l'intérieur de notre CGT et de se battre contre ce gouvernement ne manquent pas. Surtout en cette période où la lutte contre la réforme des retraites bat son plein !

Ils préfèrent continuer à organiser leurs petites privations et à exercer leur pouvoir de harcèlement envers les salariés « récalcitrants ». Pour exemple, dans le cadre des activités sociales du comité d'entreprise, ils ont volontairement exclu certains camarades et leurs enfants du repas de Noël et les ont également privés du colis de fin d'année. Pire encore, ils n'ont pas hésité à priver certains enfants de la carte cadeau de 60 euros qui doit pourtant être distribuée à tous les salariés... Honte à eux !

Par ailleurs, il a fallu toute l'insistance du secrétaire général du syndicat, avec plus de deux mois et demi de palabres auprès du trésorier, pour que celui-ci reverse enfin nos cotisations de 2018 et 2019 à Cogétise, fin décembre 2019.

Aujourd'hui ils vont même jusqu'à organiser de fausses réunions du bureau du syndicat au sein de l'entreprise, et non à l'union locale de Vitrolles comme c'était la règle, sans en avertir le secrétaire général et les neuf autres camarades qui font partie du bureau. Non contents de bafouer ainsi nos statuts et nos règles de vie historiques, ils utilisent ces réunions fantoches pour asseoir leur fonctionnement antidémocratique qui ne sert que leurs seuls intérêts. La dernière réunion non statutaire du bureau a vu la nomination d'un secrétaire adjoint du syndicat de Vitrolles, le mandatement d'un délégué syndical et la fixation de la date de l'AG annuelle du syndicat... Ces décisions n'ont bien sûr aucune valeur et n'empêcheront nullement la tenue de l'assemblée générale statutaire de notre syndicat, qui se déroulera comme prévu en début d'année, selon les disponibilités de nos instances.

Ces comportements sont tout simplement inacceptables pour les militants CGT que nous sommes. Des décisions doivent être prises afin que cessent ces déviances dans le fonctionnement de notre syndicat ainsi que les exactions qui se répètent dans les ateliers de l'entreprise MOP.

Le syndicat local Filpac-CGT de Vitrolles présente, malgré tout, ses meilleurs vœux à toutes les militantes et tous les militants de la CGT ! Gageons que cette année 2020 sera faite de luttes gagnantes et que la CGT pourra rayonner de nouveau au sein de l'entreprise MOP.

Pour le syndicat de Vitrolles et la grosse majorité de ses adhérents,
Le secrétaire général
Michaël Pinci